



# INSCRIPTION VIDE GRENIERS DE MALROY

**Dimanche 24 Mai 2026 de 6h à 18h**

rue Principale, rue du Lavoir, rue de l'Église, rue de l'École

## RÈGLEMENT :

- 1° : L'association « La Maria Polite » organise dimanche 24 mai 2026 un vide-greniers. Toute personne s'inscrivant à cette manifestation déclare accepter les termes du présent règlement et s'engage à les respecter.
- 2° : La mise en place des exposants pourra se faire à partir de 5h. L'emplacement sera attribué le jour même. Les places préalablement réservées seront libérées à compter de 7h30 si l'exposant ne s'est pas présenté avant cette heure. Le vide greniers sera ouvert à partir de 6h00 pour les visiteurs.
- 3° : A son arrivée, l'exposant devra se présenter à l'accueil de la brocante, où sa pièce d'identité sera déjà préalablement enregistrée. Comme l'exige la loi, cette manifestation est déclarée à la mairie et la liste des exposants sera mise à la disposition des forces de l'ordre le jour de la brocante et sera adressée à la mairie à l'issue de la manifestation.
- 4° : Le paiement doit être effectué à l'avance sinon la place ne pourra être réservée.
- 5° : Les demandes d'inscription seront traitées par ordre d'arrivée. Les réservations sont fermes et définitives. Toute annulation ne pourra être remboursée, sauf si annulation de l'évènement que l'association pourrait juger nécessaire.
- 6° : La vente est réservée aux particuliers autorisés à vendre tout objet personnel et usager, et limitée aux professionnels de la brocante. La vente d'objets type armes, articles de contrebande, insignes nazis ou animaux est strictement interdite. La vente de denrées alimentaires et de boissons est réservée uniquement à l'organisateur.
- 7° : L'enfoncement de piquets sur la voie publique est strictement interdit, ainsi que toute installation susceptible d'endommager le domaine public.
- 8° : L'emplacement utilisé devra être laissé propre au départ de l'exposant. Un sac poubelle lui sera remis à son arrivée à cet effet.
- 9° : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de pertes, vols ou accidents qui pourraient survenir dans les stands et sur l'ensemble de la manifestation.
- 10° : Pour les particuliers : vendre que des objets personnels et usagés et ne pas avoir participé à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article 321-9 du code pénal). Pour les professionnels du commerce ou de la fabrication : avoir une déclaration en règle (fournir une copie de votre attestation à l'inscription, alimentaires interdits).

---

## INSCRIPTION VIDE GRENIERS DE MALROY du Dimanche 24 MAI 2026.

*Talon a retourner dûment rempli, signé et accompagné du paiement avant le 20/05/2026.*

*Règlement en espèces ou chèque libellé à l'ordre de l'association « La Maria Polite » ou possibilité par virement*

*IBAN : FR76 1610 6002 4404 0281 1200 009*

**A déposer ou envoyer à :**

**« LA MARIA POLITE » 12, rue principale - 57640 MALROY.**

**Nom, prénom :**

**Adresse complète :**

**Téléphone :**

**Email :**

**Titulaire de la carte d'identité ou passeport \* n°**

**Délivré le / / par la préfecture de :**

(La même pièce d'identité devra être présenté le jour du vide greniers)

**Merci de cocher le métrage souhaité (avec ou sans mon véhicule) :**

5 m = 10 €

8 m = 16€

12 m = 24 €

16 m = 32 €

20 m = 40 €

Je suis habitant du village et je souhaite réserver devant mon domicile (*je coche si je suis résident*).

**Atteste sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement. Signature :**